

Deux rendez-vous pour les jeunes du Pays de L'Arbresle

- **Appel à projets jeunes**

Cet appel à projets permettra de financer des projets initiés et portés par des jeunes du territoire. Ces projets seront collectifs et d'intérêt général. Un jury local permettra d'attribuer les subventions aux projets proposés ; il sera constitué d'élus locaux, de membres des structures jeunesse (MJC...) et/ou de personnels CCPA (service jeunesse, PIJ). Il est possible de proposer un projet tout au long de l'année.

Les jeunes seront accompagnés par le coordonnateur jeunesse de la CCPA pour la définition de leur projet, le montage et la présentation du projet devant le jury.

- **Les chantiers jeunes**

Ces chantiers se dérouleront pendant les vacances scolaires et seront à destination d'un public entre 14 et 20 ans. Les jeunes percevront une gratification de 100€ par semaine de chantier, l'équivalent de 20h de travail par semaine.

Ces chantiers auront un intérêt général : mise en peinture de locaux publics, petit entretien d'espaces verts, débarrassage, construction de petit mobilier...

Les mairies et les structures jeunesse du territoire porteront ces chantiers, et feront une demande de subvention à la CCPA pour couvrir ces coûts : gratification des jeunes, rémunération éventuelle d'un encadrant technique...

Les jeunes resteront tout le temps du chantier sous la responsabilité de la structure jeunesse qui détachera un animateur spécifiquement.